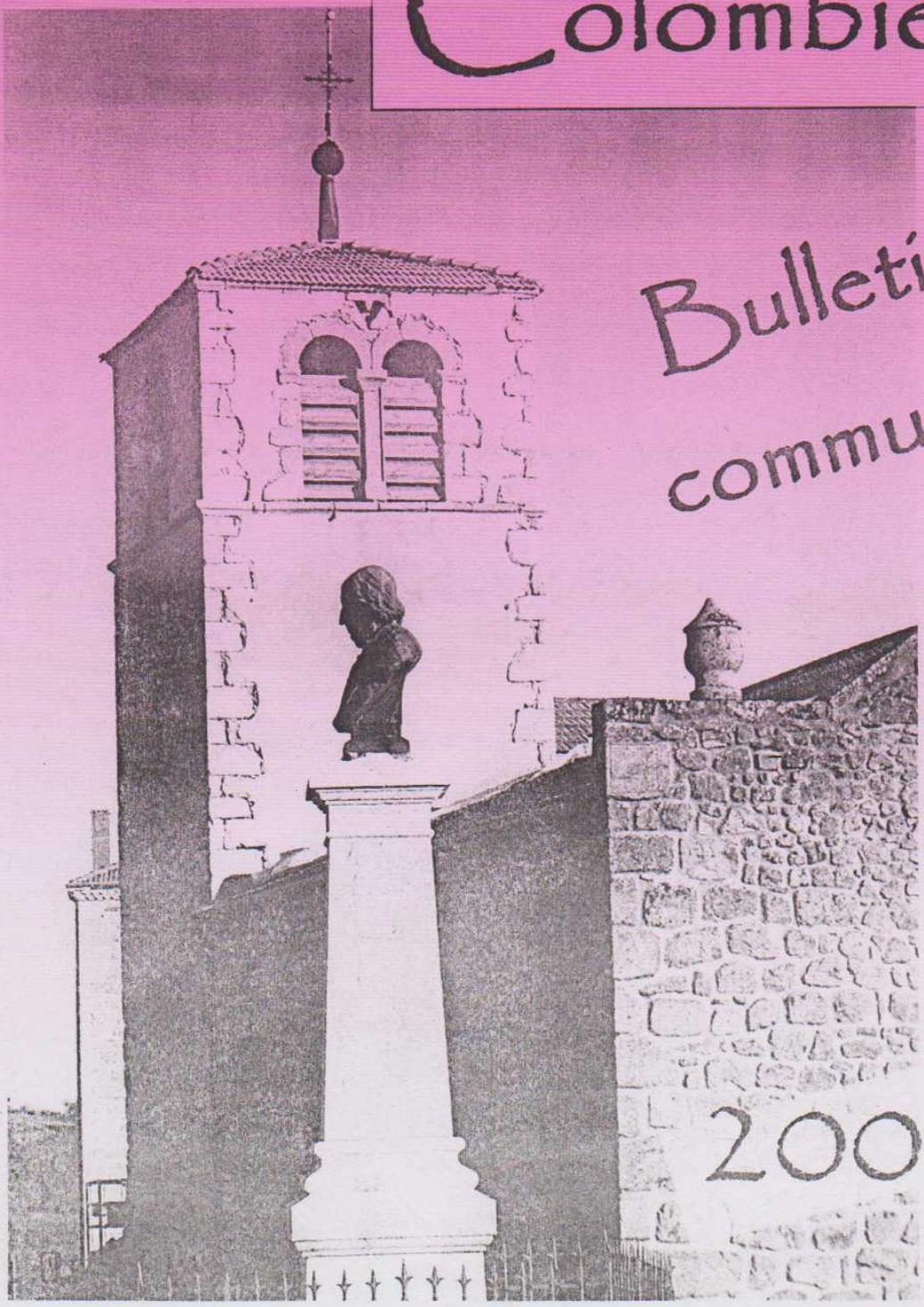


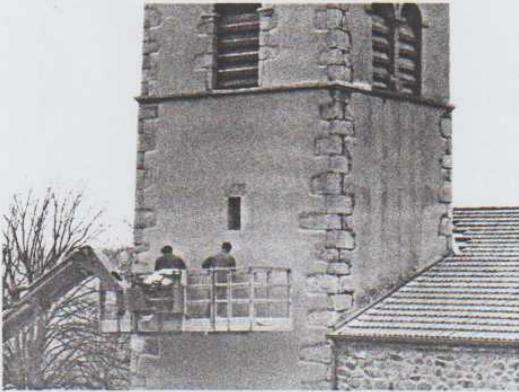


# Colombier

Bulletin  
communal



2005



### LE MOT DU MAIRE

L'année 2004 s'achève, c'est le moment de faire le bilan, elle a été une année de réalisation de travaux importants.

Le projet du terrain de loisirs et ses équipements se termine. Un équipement d'éclairage public comprenant six lampadaires sera installé en janvier. C'est le SIEL (syndicat d'électricité de la Loire) qui est le maître d'ouvrage, c'est lui qui a passé le marché et qui réglera les factures, en contre partie, il percevra les subventions et la part communale. L'utilisation de cet éclairage sera manuel et permettra de terminer les fêtes en toute sécurité.



Les travaux pour recevoir l'abri bus et le sas d'entrée de la Mairie sont terminés, celui-ci sera installé prochainement.

Le projet de mise en valeur du centre bourg a pris beaucoup de retard, dû à l'indisponibilité de l'entreprise de maçonnerie.

L'extension du réseau d'eau potable à différents hameaux s'est bien passée, malgré des soucis de fin de chantier dus à un mauvais montage de joint sur des raccords, provoquant une fuite importante et qui a demandé à l'entreprise, non responsable, un travail important de recherche.

L'année 2005 sera également riche en travaux. Ce sera la clôture du projet «mise valeur du centre

*une année de réalisation de travaux importants:*  
-terrain de loisirs et ses équipements  
-extension du réseau d'eau potable à différents hameau  
-mise en valeur du centre bourg

bourg » par des travaux de marquage au sol sur la traversée d'agglomération pour le stationnement des voitures et passage piéton.

Ce sera aussi la mise en place de la carte communale, elle a pour objectif de définir les zones à urbaniser.

Les membres du conseil

municipal souhaitent garder une commune rurale, donc limiter les constructions, mais aussi favoriser la réhabilitation des anciens bâtiments agricoles pour éviter de voir apparaître des ruines, à condition qu'il existe les structures nécessaires, voirie, eau, électricité, possibilité d'assainissement.

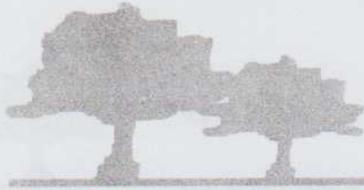
Une enquête publique se déroulera sans doute en avril 2005 et chacun pourra apporter ses observations.

Les travaux de voirie devraient être importants, sous condition d'accord de subvention du département et de l'état, et sous les mêmes conditions, la réalisation des allées du cimetière :c'est un projet qui est préparé depuis plusieurs années.

Un nouveau service va se mettre en place, c'est le sablage des chemins à la pouzzolane, effectué par le déneigeur.

J'espère que ce service apportera satisfaction, en cas de lacune, le sablage par les utilisateurs du chemin reste possible.





**L**e réveillon 2003 avait connu un bon succès, les membres du conseil ont souhaité renouveler cette fête qui permettra à tous ceux qui le désirent

de passer les fêtes de fin d'année dans la simplicité ou la bonne humeur, les blagues, les chansons, la danse, auront toute leur place.



Je profite de cette fin d'année

pour remercier les responsables d'associations pour leur dynamisme, ils contribuent en permanence à l'animation du village.



Merci aux employés de l'école qui assurent l'éducation de nos enfants, et aux employés communaux, Martine au secrétariat et Eric à divers travaux d'entretien ou de mise en valeur du patrimoine.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux installés sur la commune. J'aurais une pensée toute particulière pour les malades et les personnes en maison de retraite. Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2005.

**Je souhaite la bienvenue  
aux nouveaux installés  
sur la commune**

**A. COMBE**

**SOMMAIRE :**

Le mot du Maire	1-2
Calendrier des fêtes	3
État civil	4
Budget	5-6
Analyses d'eau	7-8
Tri sélectif	9
Loisirs et Amitié	10
Chasse ; SCIC	11
Club de pétanque	12
École ; OGEC	13
Sylviculteurs du Pilat	14



# Mairie



Mairie: 04 77 51 54 23  
 Maire (domicile): 04 77 51 53 84  
 Secrétaire(dom.): 04 77 51 52 16

## CALENDRIER DES FETES

Samedi 15 janvier	Concours de coinche	Inter société
Dimanche 6 février	Belote	APEL
Dimanche 20 février	Belote	Société de chasse
Dimanche 6 mars	Belote	Club Loisirs Amitié
Dimanche 27 mars	Belote	Amicale Pétanque
Samedi 2 avril	Soirée choucroute	APEL
Dimanche 12 juin	Concours de pétanque	Inter société
Dimanche 26 juin à <u>Graix</u>	Pétanque	Loisirs Amitié
Dimanche 3 juillet	Fête de l'été	APEL
Lundi 15 août	Pétanque	Amicale pétanque
27 et 28 août	Ball-trap	Société de chasse

# État Civil

## NAISSANCES



Amélie BORNE  
« la Fargère »  
Née le 21 juillet 2004



Killian DAVID  
« le Bourg »  
Né le 15 mars 2004



Louis COURBON  
« le bourg »  
Né le 1 novembre 2004



Maureen EVIEUX  
« Le Roure »  
Née le 14 décembre 2004



Tanguy DUMAS  
« Aymard »  
Né le 21 janvier 2004



Céline MARTEL  
« les Vials »  
Née le 26 juin 2004



## DECES

- Monique CHAUSSINAND épouse GOUACHON, décédé le 21 mai 2004 à Saint-Etienne
- Jean MAGNOLON décédé le 25 avril 2004 à Colombier

# Budget

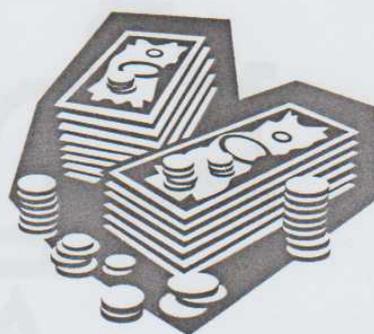
fonctionnement 2004

## Principales DEPENSES

Entretien de voirie:	10 012,41 €
Primes d'assurances:	2 192,20 €
Fêtes (banquet 3e âge) :	972,91 €
Salaire brut personnel titulaire:	12 770,00 €
Salaire brut personnel non titulaire:	4 322,00 €
Indemnités brut Maire et Adjoints:	10 209,73 €
Cotisation Service d'Incendie:	5 669,00 €
Subventions aux associations:	
École - O.G.E.C. :	13 200,00 €
École - A.P.E.L. :	963,00 €
Amicale Pétanque:	77,00 €
C.U.M.A. :	77,00 €
Centre soins infirmiers	
Bourg Argental	31,00 €
Club Loisirs Amitiés:	77,00 €
Coop..scolaire:	400,00 €
Société chasse:	77,00 €
Intérêts des emprunts:	4474,21 €
Capital emprunts (investissement)	14 160,72 €

## Principales RECETTES

Contributions directes:	28 476 €
Dotation globale fonctionnement:	43 887 €
Dotation solidarité rurale:	6 967 €
Taxe add. aux droits de mutation:	9 529 €
Loyers presbytère:	9 366 €



Investissement

## Principales DEPENSES

Achat divers matériels	
(isoloir-ordinateur-	
imprimante-iogiciels) :	3 202,29 €
Réhabilitation presbytère:	83 129,66 €
Mise en valeur Centre Bourg:	94 114,97 €

## Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	8 668,31 €
Subvention Région	
pour travaux Mise en valeur Centre Bourg:	4 573,20 €
Subvention Europe	
pour travaux Mise en valeur Centre Bourg	5 467,38 €
Subvention D.G.E.	
pour travaux Mise en valeur Centre Bourg	4 697 20 €
Subvention Conseil Général Loire	
pour réhabilitation presbytère:	45 360,00 €
Subvention Conseil Général VOIRIE 2003 :	30 000,00 €
Subvention Conseil Général Loire	
pour achat matériel informatique:	1 281,00 €

Eau

*exploitation*

## Principales DEPENSES

Entretien et réparation réseaux:	1 024,22 €
Frais aide technique MAGE:	183,00 €
Analyses d'eau:	446,31 €
Intérêts des emprunts:	1 935,41 €
Capital des emprunts:	6 857,14 €
(investissement)	

## Principales RECETTES

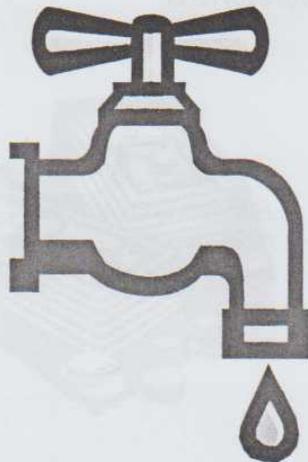
Vente d'eau:	10 358,89 €
Redevance d'assainissement:	4 805,32 €

# Budget

Eau investissement

## Principales DEPENSES

Honoraires D.D.A.F. Loire zonage assainissement: 1 458,63 €  
 Extension du réseau d'eau: 267 616,16 €



## Principales RECETTES

Remboursement FCTV A : 1 913,04 €  
 Subv. Conseil Général pour extension réseau d'eau : 23 040 €  
 Subvention F.E.O.G.A.(Europe) : 46 028 €

Reste à recevoir en 2005, les subventions pour travaux extension réseau d'eau potable

C.G. Loire: 40 171 €  
 FEOGA: 23 014 €

*Un emprunt long terme a été réalisé pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable auprès de la banque DEXIA Crédit Local, d'un montant de 44000 €, d'une durée de 30 ans, Taux variable, indexé sur euribor, à ce jour: 2,15 % + 0,35 marge  
 1 ère échéance: 01/04/2005- trimestrielle - montant approximatif: 440,98 €*

Prévisions 2005

### Travaux de voirie 2005

#### -Chemin de « La Pauze » de La Scie aux Plats

Montant des travaux estimés par la D.D.E. : 57 750,00 € H. T.  
 Demande de subvention auprès du Conseil Général de la Loire, montant prévu: 60 %

#### - Chemin du « Crozet »

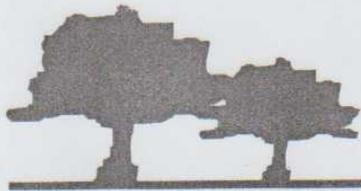
Montant des travaux estimés par la DD.E. : 24 700,00 € H. T.  
 Demande de subvention auprès de l'État - D.G.E. - montant prévu: 60 %

#### Aménagement des allées du cimetière

Montant des travaux estimés par la DD.E. : 4 950,00 € H. T.  
 Demande de subvention auprès de l'État - D.G.E. - montant prévu: 20 %  
 (accord de subvention du Conseil Général de la Loire pour ces travaux: 60 %, le 24/5/2004)

#### Éclairage du terrain de loisirs

Un éclairage à commande manuel est prévu pour le terrain de loisirs.  
 Ces travaux seront financés par le Syndicat d'Électricité de la Loire, qui sera maître d'œuvre.  
 Montant prévisionnel des travaux: 11 453 € H. T. Subvention du SIEL 60 % soit: 6 871,80 €  
 Part communale 40 % soit: 4 581 € qui sera reversée au SIEL sous forme de 6 annuités de 916,20 €.



## COLOMBIER

L'eau distribuée fait l'objet d'un contrôle sanitaire mis en place par la D.D.A.S.S. Les prélèvements sont réalisés soit par la D.D.A.S.S soit par le laboratoire agréé. En 2003, 3 prélèvements ont donné lieu à 27 mesures sur de nombreux paramètres. Les résultats de ces analyses ont été comparés aux normes de qualité. Vous êtes alimentés en eau à partir des sources de Vernolon et de la Rochette .

La gestion de la production et de la distribution de l'eau sont assurées par la commune

Qualité des eaux d'alimentation 2003



### Bactériologie

100 % des résultats d'analyses sont conformes aux valeurs réglementaires



### Nitrates

100% des résultats d'analyse sont conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l. Teneur maximale: 4,1 mg/l



### Pesticides

Absence d'analyses. La recherche de pesticides dans les eaux est réalisée dès lors que le débit prélevé est supérieur à 100 m3/jour ou que l'environnement le justifie.



### Dureté

Avec une teneur moyenne de 1 F, l'eau est très douce, agressive. PH: 2 analyses sont non conformes à la norme de 6,5 parmi les 3 réalisées. Valeur minimale: 6,15



### Fluor

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 1,5 g/l. La teneur moyenne de 0,1 m Il indique une eau peu fluorée.



### Autres paramètres

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

L'eau distribuée présente une bonne qualité bactériologique; elle est conforme aux valeurs réglementaires, à l'exception du pH. Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé. Si les eaux transitent par des canalisations en plomb, il est recommandé de suivre les conseils figurant page suivante.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
DE LA FAMILLE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

D.D.A.S.S de la Loire  
Service Santé-Environnement  
4, rue des Trois Meules - BP 219  
42013 ST-ETIENNE Cedex 2



## L'eau en liberté surveillée

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est confié au service santé environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune. Vous avez également la possibilité d'y consulter le rapport annuel établi par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

## Pour mieux comprendre



. La Qualité Bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries dont la présence laisse suspecter une contamination qui peut se produire à la ressource ou au cours du transport. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau, un manque d'entretien des installations ou une absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.

. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une présence excessive de Nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre est indispensable à la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

. Certains Pesticides à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire a été fixée à un niveau inférieur au seuil de toxicité connu.

Le Fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté par des sels, du dentifrice spécifique ou encore des comprimés pour une prévention optimale de la carie dentaire.

. L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Toutefois, sa qualité peut être dégradée au cours de son transport par les branchements ou les canalisations en Plomb dans des immeubles anciens. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable à terme. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet.

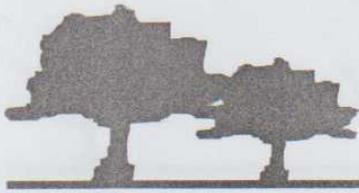


## Des gestes simples

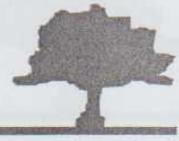
Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 24 h et dans un récipient fermé.

Réservez les traitements complémentaires, tels adoucisseurs, purificateurs au seul réseau d'eaux chaudes sanitaires. Ils sont en effet sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. "



# Vie communale

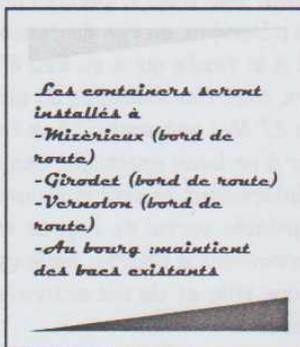


## La collecte sélective obtient son bac (jaune) !

**T**rès prochainement le SICTOM Velay Pilat assurera la collecte sélective en semi porte à porte. De nombreux bacs jaunes, venant en complément des écopoints existants, vont être mis en place avant la fin de l'année. Placés à des endroits déterminés conjointement avec les communes, ils permettront de faciliter encore votre geste de tri. Ces bacs seront réservés aux produits à recycler tels que les bouteilles en plastique, le papier (journaux revues, magazines), les canettes en aluminium, les aérosols, les emballages "Tétra", ... Il sera bien entendu strictement interdit d'y déposer ses ordures ménagères, ainsi que le verre (qui continuera à être déposé dans les colonnes

d'apport volontaire prévues à cet effet) ou tout autre déchet qui ne serait pas recyclable.

D'autre part, chaque foyer recevra bientôt "le trieur d'élite" (journal édité par le SICTOM) à l'intérieur duquel se

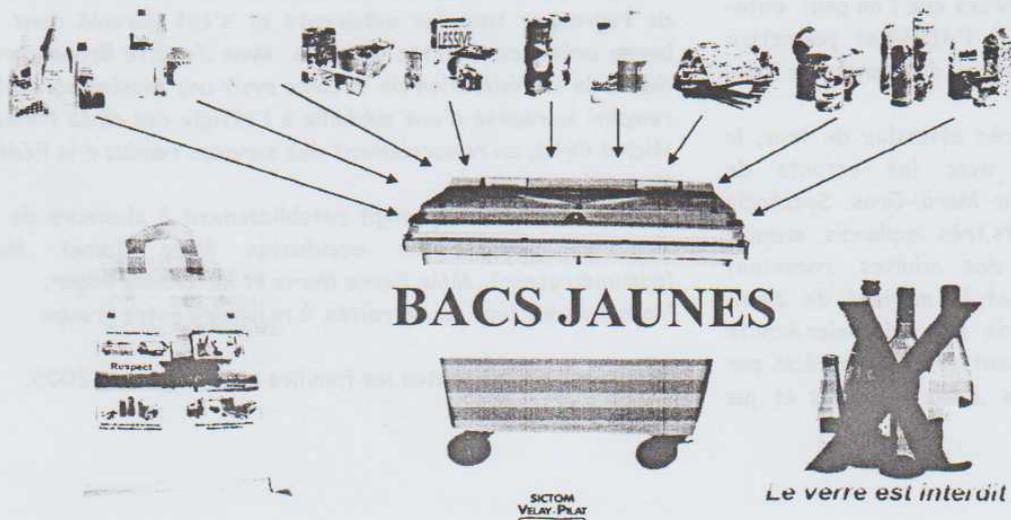


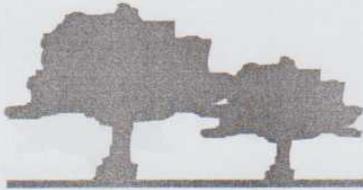
trouve un coupon vous donnant droit à un sac de pré collecte gratuit. Ce dernier lavable et réutilisable, vous attendra dans votre mairie lors de la permanence prévue à cet effet. Il vous permettra de stocker et de transporter confortablement vos déchets recyclables jusqu'aux bacs jaunes.

A ce jour nous produisons tous, en moyenne, 4 à 5 kg de déchets par jour; L'implication de chacun est donc

plus que jamais nécessaire, afin de diminuer le volume de déchets mis en décharge et préserver les ressources naturelles de notre planète. Avec votre aide, les bouteilles en plastique deviendront des vêtements en laine polaire ou des jouets, les canettes en aluminium serviront à la fabrication de pièces de moteurs, le papier pourra se transformer en papier recyclé ou en carton, etc. alors n'oubliez pas:

*"Sans tri, aucun recyclage n'est possible".*





### **Club des aînés ruraux Graix-Colombier**



**N**ous sommes actuellement 56 adhérents, qui sont heureux de se retrouver tout les 15 jours, soit à Graix, soit à Colombier, afin de passer une après-midi dans la convivialité et la bonne humeur, suivi du goûter traditionnel.

L'assemblée générale a eu lieu à Graix début Janvier. Après le rapport moral présenté par le Président, ce fût au tour de la trésorière de présenter le rapport financier, qui laissa apparaître une gestion saine et équilibrée. A l'issue de la réunion eu lieu le tirage des rois.

Le 20 Janvier Mmes OSTERNAUD, DESSEUX et VANEL étaient présentes lors de notre rencontre, afin de nous apporter des informations, sur les services que l'on peut obtenir grâce à l'ADMR, et permettre ainsi le maintien des personnes à domicile.

Journée très attendue de tous, la rencontre avec les enfants de l'école pour Mardi-Gras. Spectacle des enfants, très applaudis, ensuite spectacle des adultes, racontant l'histoire et le mariage de Jeanette et de son prisonnier, écouté attentivement et très apprécié par les enfants. Ensuite bugnes et jus

de fruit ont régalé tout les participants.

En Mars le concours de belote a réuni 72 doublettes. Très bonne participation et bonne ambiance.

Le 24 Mars une délégation du club participait à l'Assemblée Générale de la Fédération de la Loire, à Saint Galmier, moment fort pour nos clubs, car nous sont transmis toutes les actions menées et avancées obtenues, auprès des politiques et organismes sociaux, par nos Fédérations départementales et nationales, pour la défense des droits et le bien-être des retraités.

Début Mai trois triplettes ont participées à Amions, au concours de pétanque, en vue du concours national. Michel Oriol a participé à la finale qui a eu lieu à la Motte Beuvron, au mois d'Octobre, avec des membres du club de Leigneux.

Le 27 Mai une sortie "Aux Folies de Lac" nous a permis d'assister à un beau spectacle. Les adhérents n'ayant pas effectué le déplacement se sont retrouvés au Restaurant Marsot.

Agréable sortie de l'après midi, fin juin pour la visite du Jardin Ferroviaire à Chatte, belle reconstitution en miniature, animée, d'une ville et de ses activités, visite suivie d'un goûter servi sur place.

En Juin, une délégation du club a participé à la fête de l'amitié à Bussy Albiou, où se sont retrouvé plusieurs centaines d'adhérents des clubs de la Loire.

Le concours de pétanque a regroupé 36 doublettes et s'est déroulé dans une bonne ambiance.

Début Octobre avait lieu à Saint Symphorien de Lay, la réunion des présidents de club, nous avons participés à cette rencontre très intéressante qui a permis de cibler quelles pourraient être les activités, qui seraient à même d'apporter une nouvelle dynamique dans nos clubs. Des informations importantes nous ont été données pour l'organisation des voyages.

Le repas d'automne qui a eu lieu au restaurant Marsot, a permis de regrouper tout les adhérents et s'est déroulé dans une bonne ambiance, à cette occasion Mme Josette Brunon présidente de la Fédération de la Loire avait une mission agréable à remplir: la remise d'une médaille à l'effigie des aînés ruraux à Michel Oriol, en remerciement des services rendus à la Fédération.

Le club souhaite un prompt rétablissement à plusieurs de ses membres malades ou accidentés MME Jamet Marie (administrateur), MME Berne Marie et Mr Brossy Roger.

Nous invitons tout les retraités à rejoindre notre groupe.

Meilleurs vœux à toutes les familles et bonne année 2005.

## Associations

### Société de chasse de Colombier

**N**ous profitons du 10ème anniversaire du bulletin Municipal pour remercier l'Équipe Communale qui a institué ce lien pour toute la population et qui permet à toutes les associations de s'exprimer.

En ce qui nous concerne, notre saison de chasse (qui n'est pas terminée) s'est révélée exceptionnelle: Notre quota de lièvres a été atteint un mois avant la date qui nous était imposée par la Préfecture alors que l'an dernier, nous n'avions pas pu atteindre ce quota même à la fin de la période. Ceci est-il dû à une bonne régulation des nuisibles? (21 renards de septembre 2003 à Mai 2004). En ce qui concerne le sanglier St Hubert doit bien être avec nous cette année, par rapport à l'an dernier puisque à ce jour (8 décembre) nous avons prélevé 13 sangliers dans des parties de chasse exceptionnelles où nous avons pu nous faire plaisir et limiter les dégâts aux cultures.

Tout ceci n'est pas le fruit du hasard, puisque pour atteindre un tel résultat, il faut tirer un coup de chapeau à plusieurs chasseurs qui se dévouent pour faire « le pied » et localiser ces animaux relativement rusés.

Quant à notre attribution chevreuil (37 bracelets) elle sera réalisée sans peine, compte tenu du cheptel. Pour pratiquer ce loisir et faire partie de notre association loi 1901 il faut:

- Avoir valider son permis de chasse (120 €) et assurance (27 €)
- Résider sur la commune ou
- avoir une résidence secondaire ou



- être propriétaire d'un hectare sur la commune ou
- Avoir le siège d'exploitation sur la commune.

Afin d'être adhérent à part entière, il faut s'acquitter du prix de la carte sociétaire, qui est au prix de 122 € pour les non résidents avec une ristourne de 76 € pour ceux-ci s'ils font une journée au tir au pigeons (donc 46 €) et 107€ pour les résidents avec une ristourne de 76€ ( donc 31 €) si ces derniers font aussi une journée de présence au tir

Cette année, nous avons enrichi la composition du bureau par deux agriculteurs pour être au fait d'une bonne entente entre chasseurs - agriculteurs: ORIOL Bernard, MARTIN Richard. Il est indispensable d'avoir leur avis afin de concilier le sport et le travail.

La date de notre concours de belote, qui avait toujours eu lieu le dernier dimanche de Mars a du être ramené au dimanche 20 Février en raison des fêtes Pascales.

### Société civile immobilière de Colombier

En 2004 la S.C.I.C. a poursuivi ses activités de gestion des immeubles. Les travaux les plus importants ont été:

- Le changement du brûleur fioul de la chaudière de chauffage central: 2057.46 € TTC.
- Le remplacement d'une partie des chenaux côté route : 1636.73 € TTC.

Les recettes proviennent de la location des immeubles, bâtiments, prés.

L'appartement des religieuses a changé de locataire en Mai mais cette fois il est loué dans sa totalité. Les garages sont eux aussi loués depuis le 1 Avril.

Sur ces recettes la . a pu prélever 1524.49 € (10 000 F) pour le remboursement des prêts, ce qui ramène son endettement à mi-Décembre à 13 978.79 € (91 695.57 F). Elle peut espérer rembourser quelques centaines d'euros d'ici la fin de l'année.

Tout ceci permet de penser que l'avenir de la société reste assuré.

#### Liste des associés

Chomat Philippe  
Degraix Maurice  
Gache Joseph  
Gillier Bruno  
Lachal André  
Mathevet Roger  
Matra Joseph (St Maurice l'exil)  
Oriol Bernard (Mamey)  
Oriol Georges (Le Flat)  
Oriol Michel (Le Flat)  
Oriol Robert (St Julien)  
Petites sœurs de la Ste Enfance.



## Associations



### Amicale pétanque de Colombier

Composition du bureau :

13 membres actifs et 64 adhérents

• **Président** : Georges Berne, **vice-président** : Bernard Sagnimorte

• **Secrétaire** : Philippe Oriol, **adjoint** : Georges Oriol

• **Trésorier** : Michel Cellard, **adjoint** : Michel Chavas

• **Membres** :

*Serge Martel – Joël Degraix – Pascal Desseux – Germaine Marsot -  
René Oriol - Michel Oriol – Bernard Oriol*

Manifestations dans l'année 2004 :

- 27 Mars repas + réunion du bureau à Vernolon.
- Dimanche 11 Avril concours de belote. 64 doublettes.
- Samedi 8 Mai challenge inter sociétaire. Victoire de Roland Couturier devant Gustave Courbon.
- ☞ Samedi 12 Juin rencontre inter société St Julien / Colombier Victoire de l'amicale avec 884 points contre 838 pour le Cercle Jeanne d'Arc.
- Samedi 24 juillet anniversaire, 20 ans de l'amicale. Invitation de tous les membres du bureau depuis sa création pour déguster un porcelet à la broche.
- ☞ Dimanche 15 Août concours de pétanque. 56 doublettes.
- voyage sur deux jours en Alsace (annulé).



*Tous les membres du bureau depuis sa création en 1984,  
lors du 20<sup>ème</sup> anniversaire.*

## Associations

### École Source du Pilat

En ce début d'année scolaire, les élèves de l'école Source du Pilat ont travaillé sur le système solaire

- étude des planètes :
- le jour la nuit
- Le phénomène des saisons
- la lune
- la terre

A l'issue de ce travail, les enfants ont eu la chance d'assister à un spectacle théâtral donné par la Cicadelle et qui a renforcé leurs savoirs sur ce sujet

Pour clôturer, mardi 7 décembre, ils se sont rendus à Saint-Etienne, en visite au planétarium ainsi qu'au Parc Montaud.

Lors de la fête de Noël, les élèves ont également exposé leurs travaux.

Dès janvier, les élèves aborderont un nouveau thème intitulé "à l'école des échanges" où il sera question de découvrir d'autres continents, d'autres réalités (différence Nord/Sud) à travers l'environnement, l'économie, la société...

A partir de ces découvertes, les enfants pourront déterminer, à leur niveau, quelles sont les actions qu'ils pourront réaliser (tri des déchets, économie d'énergie, commerce équitable...)

Le rendez-vous est donné en fin d'année scolaire pour un petit bilan des acquisitions sous forme d'une exposition, d'un spectacle ...

Lors de l'assemblée générale, il a été procédé au renouvellement de certains membres. A noter également la démission de Michelle Jamet que nous remercions pour sa présence et son travail réalisé au sein du bureau. C'est Karine Chapuis qui a été élue et que nous saluons aussi pour sa bonne volonté.

Ceci est l'occasion de rappeler rapidement que les missions de l'ogec sont nombreuses et parfois lourdes à gérer. Aussi afin d'alléger le travail, les tâches ont été partagées par les membres du C.A. Jean Paul Vallot avec Raphael Courbon et André Gache sollicitent les mairies et le conseil général pour obtenir des subventions pour l'entretien des locaux...

Maurice Degraix assure la délicate gestion des comptes, contributions des familles...

Christine Blachon et Patricia Dumas, font les fiches de paie mensuelles du personnel (CES, CEC, Direction) et les déclarations CNASEA

Elisabeth Méjean s'occupe du recrutement et de l'embauche des aides maternelles (CES, CEC)

Karine Chapuis travaillera sur l'informatique.

Il est bien sûr à souligner que tout ceci est fait dans le cadre d'un véritable travail d'équipe et que d'autres parents d'élèves sont souvent mis à contribution en particulier pour divers travaux de réparation et de bricolage.

Nous remercions tout le personnel éducatif, les membres de la S.C.I.C qui participe également au bon fonctionnement de l'école.

#### TRAVAUX:

L'année 2004 à vu le quasi-achèvement de la buvette. Nous profitons du bulletin pour remercier George Berne qui gracieusement nous a aidé à crépir la façade.

Nous avons fait réaliser des devis pour rafraîchir la salle des fêtes, mais vu le coût et le niveau d'endettement de l'OGEC (un prêt de 38000 € qui a été fait pour la réfection de la salle de classe des CE-CM et de la cantine en 2002) il ne nous est pas possible actuellement de prévoir des dépenses trop importantes. Ceci soulève donc la question de l'avenir de cette salle des fêtes salle indispensable pour la vie du village, mais qui nécessiterait des travaux d'isolation et de peinture importants. Si des personnes ont des solutions elles seraient les bienvenues.

En 2005 l'OGEC prévoit tout de même de repeindre la façade extérieure en bois de la classe des maternelles-CP, construction qui date déjà d'une dizaine d'années.

Il serait également souhaitable que quelques travaux (peinture, remplacement de la porte) soient effectués dans la salle de jeux pour la rendre plus agréable lors des récréations des élèves en cas de pluie.

## Groupement des Sylviculteurs du massif du Pilat

**V**ous êtes propriétaire forestier sur la commune de Colombier. Savez vous qu'il existe sur le secteur un groupement de sylviculteurs qui rassemblent déjà de nombreux propriétaires du massif du Pilat? . Ce groupement se nomme "Groupement des Sylviculteurs du Massif du Pilat", il est présidé actuellement par M Georgy FAURE, propriétaire forestier à Marlhes. L'association bénéficie de l'assistance de M Yannick DURAND, technicien du Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes. Créé en 1986 avec 15 adhérents pionniers, le groupement comprend aujourd'hui 346 adhérents, possédant 4 345 hectares de forêts. Par le passé le groupement a contribué à faciliter l'inventaire de 500 ha de sapinières et la réalisation de nombreux projets routiers. Dernièrement, il a apporté une aide importante au soutien et à l'information des propriétaires touchés par la tempête de décembre 1999 et par l'incendie de Burdigues du 20 août 2000 Il est devenu un partenaire du Parc Naturel Régional du Pilat reconnu pour les questions forestières. Le groupement a pour buts essentiels:

- de vous conseiller pour la gestion de vos parcelles.
- A cet effet, chaque année plusieurs réunions vous sont proposées. Chaque fois un thème particulier est abordé comme par exemple: la sapinière, la sylviculture du douglas, l'éclaircie dans les plantations, la gestion des feuillus etc...
- de vous informer directement et régulièrement sur la forêt et son actualité. Dans cet esprit, il met à votre disposition deux revues spécialisées (quatre numéros par an), l'une départementale "Forêts Privées de la Loire", l'autre régionale "Le Forestier Privé".
- d'informer les autorités locales sur l'état actuel de nos forêts et de collaborer avec elles pour son maintien et son développement.
- de faire bénéficier tous les adhérents de l'expérience collective des forestiers.
- d'être à votre écoute pour tout problème particulier.
- enfin de vous représenter à travers le Syndicat des Sylviculteurs de la Loire auprès des autorités départementales et régionales.

Mais savez vous aussi que le groupement vous fait également bénéficier d'une assurance "responsabilité civil" pour vos parcelles boisées? Votre responsabilité civile peut être mise en cause en cas d'accident d'un tiers, même si votre forêt n'est pas ouverte au public selon le principe que tout propriétaire est responsable d son bien. Si l'accident est grave, le propriétaire de la forêt peut avoir à payer de très forte somme d'argent. Ce n'est pas une fiction car de tels accidents arrivent et constituent un risque

qu'aucune précaution de la part du propriétaire ne saurait écarter totalement. L'assurance "responsabilité civile du chef de famille" ne couvre pas les risques concernant la propriété forestière et une telle assurance peut être très coûteuse si elle est prise individuellement. par contre, incluse dans l'adhésion au groupement, elle ne revient qu'à quelques centimes d'euros par hectare et par an. Nous vous invitons à nous rejoindre, pour qu'ensemble la cause de la forêt privée puisse progresser.

Pour adhérer au groupement, il suffit de contacter le siège du groupement "allée du 8 mai 42220 Bourg Argental" au 04.77.39.17.14 ou de contacter directement l'un de ses administrateurs \*. La cotisation annuelle est de:

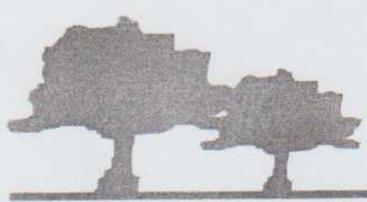
- 13€ pour les propriétaires possédant moins de 5 ha.
- 16€ pour les propriétaires possédant entre 5 et 20 ha.
- 2€ pour les propriétaires possédant plus de 20 ha.

Cette cotisation comprend l'envoi des revues évoquées plus haut et bien sûr l'assurance responsabilité civile de vos parcelles boisées.



\* Membres du Conseil d'Administration du Groupement

M BARRALON Philippe	chavénériol - 42220 ST SAUVEUR EN RUE	04.77.39.2568
M CROZET Joseph	8, rue des Cerisiers 42740 STPAUL EN JAREZ	04.77.73.64.17
M FAURE Georgi	2, place Jean Jaurès 42000 ST ETIENNE	04.77.33.45.26
M FERRE Emilien	19, chemin de la Chabure 42400 ST CHAMOND	04.77.22.10.51
M GRENOT Jacques	127, avenue e Saxe 69003 LYON	04.78.60.26.28
M HUMBERT Marcel	47, rue Henri Dechaud 42100 ST ETIENNE	04.77.25.64.53
M PERRIN Jean	46, rue Henri Dechaud 42100 ST ETIENNE	04.77.38.49.32
M PEYRARD Joseph	3bis, rue du Guizay 42100 ST ETIENNE	04.77.57.55.80
M RICHARD Lucien	la Berlière 42740 DOIZIEU	04.77.20.98.81
M ROLLAND Clément	82, chem Croix Pivort 69110 STE FOY / LYON	04.78.59.17.59
M TARDY Jean	2, allée du bois des Percs 42350 LA TALAUDIÈRE	04.77.74.00.85
M TEYSSOT François	les Epis 42660 PLANEFOY	04.77.51.40.42



## Associations



Parents d'élèves

### A.P.E.L.

**D**epuis le départ de Annick Faurie du bureau de l'APEL, Bruno Gaulin est devenu président. Une réunion pour constituer le bureau est prévue prochainement.



*Le conseil d'administration  
de l'APEL  
vous présente  
ses vœux pour  
2005*

Nous remercions les parents d'élèves pour leur aide au bon fonctionnement

ment des diverses fêtes organisées dont les bénéficiaires apportent un soutien financier vital permettant de limiter les cotisations scolaires de chaque famille.

Soyez toujours aussi nombreux à participer au bon déroulement de ces activités qui animent notre village et permettent de réunir nos habitants afin de passer des moments inoubliables.

Nous remercions tous les bénévoles qui donnent de leur temps libre pour aider au bon fonctionnement de l'école.

